

**DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT(E) (AS)  
PROGRAMME DE FORMATION**

**Code RNCP : 35830**

**Code ROME : J1501**

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 1<sup>er</sup> septembre 2025

Certificateur : Ministère santé

Qualification : niveau 4

**Objectifs généraux :**

Obtenir le diplôme d'état d'Aide-Soignant

**Public :**

Tout public

**Prérequis :**

- Avoir réussi les épreuves de sélection organisées sous le contrôle du Directeur général de l'ARS
- Certificat médical de Vaccination conforme à la réglementation des professionnels de santé en France
- Langue française : niveau B2 pour les ressortissants hors Union Européenne

**Durée de la formation :**

La formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant est d'une durée totale de 1540 heures auxquelles s'ajoutent les semaines de congés (3 semaines pour les rentrées de septembre et 4 semaines pour les rentrées de janvier à mars) .

La répartition de la formation en cursus complet est la suivante :

- En institut de formation : 22 semaines soit 770 heures
- En stage : 22 semaines soit 770 heures

Le diplôme d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation de 5 blocs de compétences et 11 compétences :

**Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (168 h)**

Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (147 h)

Module 2 – Repérage et prévention des situations à risque (21 h)

**Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration (294 h)**

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne (77 h)

Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (182 h)

Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 h)

**Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants (91 h)**

Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 h )

Module 7 - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 h)

**Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention (35 h)**

Module 8 - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 h)

**Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques (105 h)**

Module 9 - Traitement des informations (35 h)

Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70 h )

Auxquels s'ajoutent des temps d'accompagnements pédagogiques individualisés, de suivis pédagogiques individualisés et de travaux personnels guidés.

**Les stages** (3 périodes de 5 semaines et une période de 7 semaines en fin de formation) sont réalisés dans les structures suivantes :

- Structures d'accueil et de soins d'adulte
- Au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique.
- Au moins une période auprès de personnes âgées

**Modalités et méthodes pédagogiques :**

- Présentiel et/ou distanciel.
- Cursus Continu ou discontinu
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ...

## **Lieu de formation :**

La formation se déroule :

- Site de l'IFPM Nord – 89 Rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans
- Site de l'IFPM Sud – Avenue Denis Diderot, 45100 Orléans
- Site de l'EPSM – 1 route de Chanteau – 45400 Fleury-les-Aubrais
- Deux antennes sont situées l'une à Briare et l'autre à Pithiviers

## **Les formateurs :**

Les formateurs permanents de l'IFPM intervenant sur la formation

- Responsables de la formation : formatrices infirmières
- Autres formateurs de l'IFPM : aide-soignante titulaire d'une licence, infirmiers, cadres de santé, IADE, IBODE, puéricultrices, Masseurs-kinésithérapeutes

Les vacataires selon leur expertise : AMP, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, avocats / juristes, cadres de santé, conseillers France Travail, diététiciennes, ergothérapeutes, IPA, infirmiers, masseur-kinésithérapeute, médecins, puériculteurs, psychomotriciens, sage-femme, travailleurs sociaux.